



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	<b>ArcelorMittal Méditerranée</b>
---------------------------------	-----------------------------------

<b>Adresse de l'établissement :</b>	Fos-sur-Mer (13270)
-------------------------------------	---------------------

<b>Activité de l'établissement :</b>	Production d'acier.
--------------------------------------	---------------------

<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Aucune installation ne peut générer des scénarios dont les conséquences peuvent concerner des États frontaliers.
--	--

<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	<b>Nature des dangers</b>	<b>Leurs effets</b>
	Fuites sur conduites ou gazomètres de gaz sidérurgique	Effets toxiques et /ou thermiques et/ou de surpression

<b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b>	<p>Les principaux scénarios majeurs concernent des pertes de confinement de canalisations ou de gazomètres de gaz sidérurgique. La maîtrise des risques induits se base sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une surveillance des conduites et gazomètres basée sur des contrôles non destructifs annuels et des rondes quotidiennes</li><li>• Des détecteurs de gaz aux emplacements les plus sensibles</li><li>• Des équipements et procédures d'isolement des gazomètres et conduites de gaz (vannes, joints hydrauliques, inertage à l'azote),</li><li>• Des consignes de mise en sécurité des installations</li><li>• Une organisation POI basées sur un service de secours interne, des astreintes techniques et une Cellule de Crise H24.</li></ul>
--	---